

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1041

Artikel: Débat, niveau zéro
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020845>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

1041

JAA
1002 Lausanne

30 mai 1991
Hebdomadaire romand
Vingt-huitième année

Débat, niveau zéro

Entre 1950 et 1981, on recense onze votations sur le régime des finances fédérales. Peuple et cantons ont dit six fois oui, quand il s'agissait d'un régime financier strictement limité dans le temps ou d'une simple prorogation du régime existant. Tous les changements fondamentaux, annoncés comme tels, ont essuyé un refus, opposé tant à la suppression de l'impôt fédéral direct (4 juin 1950) ou à celle de l'Icha (20 avril 1952) qu'à l'introduction de la TVA (juin 1977 et mai 1979).

A chaque votation, les enjeux ont fait l'objet d'explications plus ou moins claires aux citoyens, qui ont souvent dû se prononcer en imparfaite connaissance de cause. Mais ils n'ont jamais été confrontés à une désinformation aussi caractérisée que cette fois. Le débat public en vue de la votation fédérale du 2 juin prochain n'aura tout simplement pas eu lieu, du moins en Suisse romande, en partie faute de combattants pour le oui et en partie parce que la discussion est impossible avec des opposants qui assènent sans les démontrer des contre-vérités avec un aplomb qui s'apparente à la mauvaise foi.

Prudemment, les parlementaires qui ont voté le régime financier aux Chambres fédérales (120 contre 31 au National, 32 contre 2 aux Etats) ne s'exposent pas dans la campagne – réélection oblige. Du côté des groupes d'intérêt, les «pro» se font discrets, à l'exception des banquiers. Tout se passe comme si les gros exportateurs n'attachaient plus d'importance à la suppression de la taxe occulte, ou comme si les paysans n'avaient plus intérêt à une situation financière saine de la Confédération, grande pourvoyeuse de subventions agricoles et autres paiements directs.

Dans le canton de Vaud, les opinions favorables ne s'expriment pratiquement pas, comme si le fait que la section cantonale du Parti radical suisse ou la Chambre d'agriculture aient dit non avait paralysé tout le monde.

Du côté des non en revanche, ça cogne dur, sans lésiner ni sur le niveau ni sur le volume des moyens. Il faut dire que l'Union suisse des arts et métiers

(USAM) orchestre la campagne, avec la finesse du poujadisme à l'helvétique, mélange démagogique de fédéralisme mal compris, d'anti-étatisme viscéral et de corporatisme classique, qui fait passer la défense étroite de certains intérêts professionnels et catégoriels avant toute autre considération. Quant aux compagnies d'assurance-vie, elles consacrent des centaines de milliers de francs à convaincre les citoyens que leurs clients n'ont pas à payer un droit de timbre de fr. 2 francs 50 par 100 francs de prime.

Si on ajoute à cela le fait que la votation porte formellement sur la réforme de la fiscalité indirecte (remplacement de l'Icha par la TVA), mais en réalité concerne aussi les deux autres éléments du «paquet» (droit de timbre, imposition des personnes morales), on imagine la confusion du débat et des citoyens. Bien heureux celui qui aura pu se former une opinion personnelle sur le paquet total après analyse détaillée de son contenu et appréciation pondérée de l'ensemble ! La plupart se prononceront sur le paquet sans l'avoir examiné, – et on ne saurait le leur reprocher après la démission des politiques sur le thème des finances fédérales, laissé aux seuls groupes d'intérêt.

Au total, cette campagne aura marqué un «progrès» sensible dans la dégradation du débat politique en Suisse. On aurait même atteint en l'occurrence le degré zéro de la culture politique si, du côté des détracteurs, on avait osé pousser l'indécence jusqu'à utiliser «l'argument» massue habituel, à savoir une menace pour l'AVS. Il faut dire que le taux de la TVA pourrait faire l'objet d'une majoration temporaire pour le financement d'impasses démographiques, et que dès lors même les rédacteurs au service de l'USAM n'osent pas considérer le premier pilier de la prévoyance vieillesse comme menacé.

Au reste, la mauvaise foi règne en maîtresse: rejeter la TVA pour lourdeur insuffisante et imaginer qu'elle deviendra bientôt acceptable à des

YJ

(suite à la page 3)

Une étape provisoire

(jd) Le projet Armée 95 traduit une conception toute nouvelle de la défense militaire (DP 1040). L'idée dominante est celle d'un engagement différencié de formations extrêmement mobiles susceptibles d'intervenir en tous points du territoire. Finie la défense statique où chaque unité tient sa zone dans le cadre d'un scénario qui voit déferler de l'est des vagues d'unités mécanisées.

Mais les moyens ne paraissent pas à la hauteur de cette nouvelle stratégie. Le dégraissage préconisé par Kaspar Villiger n'a pas été mené avec toute la rigueur nécessaire: 450 000 hommes, c'est encore trop pour cette armée mobile d'un nouveau type, même si l'infanterie se voit amputée de 40% de ses effectifs. Cette timidité du DMF, la *Neue Zürcher Zeitung* l'explique en grande partie par la résistance des cantons peu disposés à abandonner leur droit traditionnel sur les unités d'infanterie. C'est ainsi que, selon Marcel H. Keiser, spécialiste des affaires militaires à la *Weltwoche*, les effectifs du corps d'armée de montagne

continueront d'être fixés en fonction du nombre de cantons concernés. Pourtant, toujours selon Keiser, le DMF a étudié une variante qui admet comme suffisant un effectif de 200 000 hommes.

Aux sceptiques — à quoi bon se défendre ? — et aux idéalistes — il n'y a plus de risque de conflit armé en Europe — il faut redire avec insistance que la disparition de l'antagonisme des blocs, si elle ouvre des perspectives favorables en Europe, n'est pas la condition suffisante pour assurer la sécurité collective du continent. Ce système est encore à construire. Dans l'intervalle, la Suisse est non seulement légitimée à assurer sa défense; elle a le devoir de le faire par solidarité européenne, dans l'attente d'une organisation collective dans laquelle elle pourra s'intégrer.

C'est pourquoi Armée 95 n'est qu'une étape. L'adaptation à une situation fluide exigera du DMF une attitude plus ouverte, une prise en compte sans restriction des valeurs et des comportements de la société civile. Or cet état d'esprit ne caractérise pas particulièrement une administration qui campe sur les avantages acquis et habituée à régler ses problèmes à l'abri de l'opinion publique. On peut mesurer les réticences de l'administration militaire à opérer sa révolution culturelle à son refus de prendre en considération un certain nombre de propositions de la commission Schoch: création d'un conseil consultatif pour la politique de sécurité chargé d'analyser en permanence la menace et de proposer des mesures adéquates; suppression de la justice militaire; abandon de dispositions disciplinaires tâillonnes comme celle portant sur la coupe de cheveux; soumission des projets militaires aux prescriptions de la protection de l'environnement.

La crédibilité de l'armée, fortement mise en cause dans l'opinion publique ces dernières années, ne pourra être rétablie qu'au prix d'une conception clairement exprimée et d'un choix de moyens adéquats, dans la perspective future d'une solution européenne. Cette crédibilité dépendra aussi de la mise en place rapide d'un service à la communauté offrant à chacun et à chacune la possibilité d'un service civil ou militaire; à cet égard le projet Barras soumis au peuple diman-

che prochain n'est en rien satisfaisant. Enfin la réduction de la méfiance à l'égard de l'armée passe par l'abandon de l'attitude arrogante du DMF, qui trop souvent se considère comme un Etat dans l'Etat. Le récent exemple du centre sportif de la Lenk, construit au mépris des procédures démocratiques, celui de la place d'armes de Saint-Gall où le DMF se révèle incapable de dialoguer raisonnablement avec les organisations de protection de la nature, sont là pour en témoigner. Dans la foulée, Kaspar Villiger a annoncé un projet de restructuration de son département qui pourrait conduire à un rajeunissement des effectifs et à une réduction d'un quart du nombre des fonctionnaires. Il serait bien inspiré de plancher également sur la manière d'améliorer l'état d'esprit de ses services. ■

EN BREF

L'hebdomadaire *The European* a publié comme «photo de la semaine» une demi page consacrée au serment de la Garde suisse du Vatican en notant que c'est le corps militaire le plus ancien encore existant (fondation en 1506).

Publication d'un rapport intitulé (traduction): «Danger démographique, migration» dans le mensuel militaire *ASMZ*. C'est le produit d'un cours opérationnel et il envisage les cas où l'armée devrait intervenir pour maîtriser l'afflux de réfugiés. Les thèses publiées indiquent comme préalable une claire définition de la politique envisagée par les autorités.

Le club de football *Young-Boys*, de Berne, impose contractuellement l'apprentissage du bernois aux joueurs étrangers.

Une inflation de listes est à envisager pour les prochaines élections nationales. C'est ainsi que pour sauver son siège dans le canton de Berne et pour tenir compte de nombreuses tendances que seul le catholicisme commun réunit, quatre listes PDC apparentées seront probablement déposées: une de l'ancien canton, une du Jura sud, une du Laufonnais et une «jeune PDC». Il faut ratisser large.

Débat, niveau zéro

(suite de la première page)

taux au moins doubles pour réduire fortement l'impôt fédéral direct relève de la provocation sociale et de la malhonnêteté intellectuelle. En fait, on sait exactement ce qui se prépare en cas de rejet du paquet prétendument mal ficelé: les banques menaceront encore plus fort de partir, en vue d'obtenir la révision des droits de timbre (moins 500 millions au bas mot) sans contrepartie du côté de l'imposition des personnes morales. Les exportateurs continueront à payer la taxe occulte et les consommateurs un Icha fondé sur des schémas de consommation complètement démodés. Et la Suisse aura fait une belle démonstration de son incapacité de réforme intérieure et de sa souveraine indifférence à ce qui se passe autour d'elle.

YJ